

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FONTAIN – ARGUEL – LA VEZE - PUGEY

Compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2017 à Fontain à 20 heures

Les convocations ont été faites le 30 novembre 2017.

Membres présents :

Commune de Fontain : M. Jean-Pierre VAGNE, Mme Michèle BOFFY

Commune d'Arguel : M. Claude GRESSET, M. André AVIS, M. Didier MARCHAL

Commune de La Vèze : M. Christophe CAVEROT

Commune de Pugey : Mme Céline MOISSON, M. Sébastien MOREL, M. Yannick FAVORY

Membres absents excusés

M. Nicolas PERRETTE

M. Christian PASCAL donne procuration à M. Christophe CAVEROT

Mme Sandrine DARTEVELLE

Membres invités

Mme Martine DONEY, maire de Fontain

Mme Catherine CUINET, maire de La Vèze

M. Frank LAIDIÉ, maire de Pugey

Secrétaire de séance : M. Claude GRESSET

Ordre du Jour :

1. Demande de dérogation à l'organisation actuelle de la semaine scolaire
2. Projet Educatif De Territoire
3. Point sur le budget 2017 et préparation du budget 2018
4. Délibération : Demande de dérogation temps scolaire
5. Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du compte-rendu de la réunion du 5 octobre qui est approuvé à l'unanimité.

1. Demande de dérogation à l'organisation actuelle de la semaine scolaire

Au conseil d'école du 20 octobre 2017, il a été porté à connaissance que l'ensemble des acteurs de la vie scolaire doit se prononcer avant le 22 décembre sur une demande éventuelle de dérogation à l'organisation scolaire.

Suite à cette information et la nécessité de finaliser le Projet Educatif De Territoire, le comité de pilotage s'est réuni le 17 novembre aux vues des résultats obtenus de l'enquête sur l'organisation du temps scolaire réalisée par les parents d'élèves.

Cette enquête, où plus de la moitié des parents ont répondu, fait ressortir à une large majorité avec près de 80% des réponses, une réorganisation du temps scolaire sur 4 jours.

Dans ce cadre, il est évoqué les horaires de temps scolaires avec comme préalable 6 heures de cours par jour, pas de départ des enfants avant 8 heures (souhait des parents) et 3h30 de cours le matin (souhait des enseignants).

Les contraintes de transport scolaires ne sont pas intégrées car elles ne sont pas connues et arrêtées à ce jour.

Une préférence pour les horaires 08h15/11h45 et 13h45/16h15 est mis en avant si les départs des transports ne se font pas avant 08h00. Sinon 08h30/12h00 et 14h00/16h30.

Un débat s'engage sur les différents aspects de la question.

Les différentes organisations sont évoquées. Un tour de table permet d'exposer ou rappeler les avantages et inconvénients des différentes possibilités en relation avec le bien de l'enfant qui est souvent un prétexte.

Aucune possibilité offerte ne fait l'unanimité, il est procédé à un vote à mains levées :

- Pour une demande dérogation sur 4 jours : 4 voix
- Pour une demande sur 9 demi-journées avec école le samedi matin au lieu du mercredi matin : 6 voix

Les représentants du Sifalp au conseil d'école sont mandatés pour exposer cette position.

Si la majorité du conseil d'école se prononce pour la semaine de 4 jours, le Sifalp, sachant que la situation actuelle est non satisfaisante, ne s'opposera pas à une demande de dérogation pour une organisation sur une semaine sur 4 jours.

Il n'est pas opportun de prendre une délibération sur ce point.

Il est demandé par ailleurs de s'assurer que la communication des Ceméa transmis par Christophe Caverot soit bien parvenue aux parents d'élèves.

2. Projet Educatif De Territoire

Céline Moisson fait état des dernières péripéties pour finaliser et transmettre le PEDT.

Il est dans le circuit approbation auprès des différents services concernés.

Ce PEDT est transitoire car il fait état de l'existant qui est appelé à évoluer l'an prochain avec une nouvelle organisation à mettre en place dans un cadre différent avec de nouveaux locaux agrandis et rénovés.

3. Point sur le budget 2017 et préparation du budget 2018

Budget 2017

Fonctionnement : les comptes ne sont pas arrêtés mais la marge espérée en fin d'exercice risque d'être moindre qu'attendue.

Investissement : les subventions attendues sont au rendez-vous, les travaux se poursuivent dans les temps, les imprévus restent dans les marges envisagées.

Budget 2018

La préparation débutera dès le début d'année avec la participation de chaque commune.

Tous les sujets et aspects ayant des implications budgétaires seront à évoquer et traiter.

Un projet de budget devra être prêt fin janvier afin de pouvoir le finaliser en février pour être adopté.

Les coûts induits de l'année scolaire 2017-2018 par l'école sur la commune de Pugéy seront pris en compte dans le budget 2018.

4. Questions diverses.

La convention numérique est en cours de signature.

Le 21/12, les maires des communes sont invités au rectorat.

Le maire de Pugéy fait état d'un courrier de parents d'élèves demandant une extension du ramassage scolaire dans les hameaux de Pugéy. Cet aspect est à voir et défendre auprès de la CAGB, organisatrice des transports scolaires.

La visite du chantier de l'école, ouvert aux conseillers municipaux, envisagée le samedi 13 janvier ne convient pas en cette période de vœux, voire la possibilité pour le samedi 27 janvier.

La séance est levée à 22h30